

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 108
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/02/2018

Réuni le : 27/03/2018

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2017 comme suit :

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption du PV du CA du 01/02/2018

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 106
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 27/02/2018
Réuni le : 27/03/2018
Sous la présidence de : Christophe Apffel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le PV du CA du 01/02/2018

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le procès-verbal du conseil d'administration du 01/02/2018 est adopté

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Parcours d'excellence

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 109
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 27/02/2018
Réuni le : 27/03/2018
Sous la présidence de : Christophe Apffel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

parcours excellence 17/18

adopte le projet du parcours d'excellence pour 2017/2018 concernant 9 élèves de seconde.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Désignation du secrétaire de séance

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 105
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 27/02/2018
Réuni le : 27/03/2018
Sous la présidence de : Christophe Apffel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration Mme HADID est désignée secrétaire de séance.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Mme HADID est désignée secrétaire de séance.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Programme prévisionnel des sorties 2017.2018

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 107

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/02/2018

Réuni le : 27/03/2018

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Rajout sorties 17/18

le principe des sorties listées dans le tableau joint.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 104
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 27/02/2018
Réuni le : 27/03/2018
Sous la présidence de : Christophe Apffel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

L'ordre du jour est adopté.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 114

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/02/2018

Réuni le : 27/03/2018

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Foot OL

convention avec la DSDEN et l'Olympique Lyonnais relative à l'organisation et au déroulement des études des joueurs de l'OL scolarisés au lycée Doisneau.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 118

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/02/2018

Réuni le : 27/03/2018

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Lieu écoute

convention avec le lieu écoute pour des interventions liées aux rythmes de vie et au vivre ensemble 2017/2018 pour un montant de 950 euros.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 116

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/02/2018

Réuni le : 27/03/2018

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

écolePrainet/cirque

convention avec l'IEN de l'école Prainet 2 de Décines dans le cadre du projet de découverte des arts du cirque 2017/2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 115

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/02/2018

Réuni le : 27/03/2018

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Théâtre 17/18

Convention avec la Nième Compagnie pour l'option théâtre 2017/2018 pour un montant de 750 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 117

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/02/2018

Réuni le : 27/03/2018

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

UGAP élec 19-21

convention avec l'UGAP ayant pour objet la mise à disposition d'un (de) marché(s) de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés passé(s) sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP pour la période 2019/2021.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuis :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 113

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/02/2018

Réuni le : 27/03/2018

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Unis-cité cinéma

convention avec Unis-cité dans le cadre du programme national "cinéma et citoyenneté" pour une action prévue le 16 mars 2018 à titre gratuit.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 112

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/02/2018

Réuni le : 27/03/2018

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Expo collectif Alep

convention avec le collectif des amis d'Alep pour le prêt de l'exposition "Je suis de là-bas, je suis d'Alep"

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 111

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/02/2018

Réuni le : 27/03/2018

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Conservatoire / Théâtre

convention avec le conservatoire de Lyon pour des interventions théâtrales 2017/2018 à titre gratuit.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0693619J
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROBERT DOISNEAU
5 RUE DU LYCEE
69511 VAULX EN VELIN CEDEX
Tel : 0478795280

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 110

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/02/2018

Réuni le : 27/03/2018

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2018

Numéro de la DBM : 5

Budget d'origine :

Budget primitif : [X]

Budget annexe : []

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

autorise le prélèvement de 16 000 € sur le fonds de roulement dont 7 000 € pour la maintenance au service ALO et 9 000 € pour de l'acquisition de matériels (vaisselle, équipement internat, etc.) au service SRH, en ayant pris connaissance du compte financier 2017 et du fonds de roulement de l'établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0